

DÉCLARATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE BURUNDAISE APRÈS 100 PREMIERS JOURS DU MANDAT DU PRÉSIDENT EVARISTE NDAYISHIMIYE

Lors de la désignation du nouveau président, plusieurs burundais avaient nourri l'espoir d'un changement évident, caractérisé par l'arrêt de la violence, le respect des droits de l'homme, la libération des prisonniers politiques ainsi que le retour des réfugiés burundais à leur pays d'origine.

Le peuple burundais avait également espéré la réouverture de l'espace politique et civique, le redressement de l'économie et des mesures à même d'endiguer la pauvreté toujours galopante.

Malheureusement, force est de constater que le gouvernement dirigé par Evariste Ndayishimiye est plutôt synonyme de la continuité du régime criminel du CNDD-FDD qui tue, torture, exile les citoyens et pille le pays depuis bien des années, particulièrement depuis 2015.

Les pratiques d'exclusion et de haine ethniques ont réapparu, la peur s'installe dans le pays et a été exacerbée par les récentes attaques rebelles.

Le peuple a faim. L'éducation et le système de santé dégringolent continuellement.

Comme son prédécesseur, le président Evariste Ndayishimiye a rompu le dialogue inter-burundais, cherche à maintenir des relations tendues avec les voisins et partenaires du Burundi.

Compte tenu de ce qui précède :

Les organisations de la société civile recommandent :

Au Gouvernement du Burundi de :

- a. Libérer tous les prisonniers politiques et d'opinion sans conditions ;
- b. Accepter de négocier sans préconditions avec les opposants politiques dans l'intérêt d'un avenir commun, partagé par tous les Burundais ;
- c. Cesser toutes les formes de persécution à l'encontre des opposants ou d'autres citoyens présumés comme tels ;
- d. Faire cesser les intimidations orchestrées par les Imbonerakure à l'endroit de la population et plus particulièrement à l'endroit des membres du parti CNL.

A l'Union Africaine et aux Nations Unies de :

- a. Mettre en œuvre la responsabilité de protéger en faveur du peuple burundais victime de répression et d'atrocités de masse ;
- b. Instaurer un cadre permanent de monitoring des violations des droits humains sur le Burundi et de soutenir tous les mécanismes internationaux mandatés à cet effet ;

- c. Soutenir la Cour Pénale Internationale dans son travail d'enquête et de poursuite des auteurs de crimes pour mettre fin à l'impunité au Burundi ;
- d. En collaboration avec les pays de l'EAC, prendre des sanctions économiques ainsi que des sanctions individuelles à l'endroit des autorités burundaises afin d'amener le régime à accepter de négocier sans condition préalable ;
- e. Amener le régime en place à démanteler la milice Imbonerakure, d'enquêter sur les crimes commis par cette dernière et de traduire les responsables devant la justice.

Au Peuple Burundais de :

- a. Ne pas céder à la terreur érigée en mode de gouvernance et de continuer à témoigner et dénoncer, par tous les moyens, les dérapages commis par le régime en place ;
- b. Garder la cohésion et de ne pas céder aux manœuvres divisionnistes et aux discours de haine et d'aversion ethnique du pouvoir et de ses acolytes.

A la société civile burundaise de :

Amplifier ses actions de monitoring et son plaidoyer vis-à-vis des partenaires du Burundi afin qu'ils amènent le président NDAYISHIMIYE et son gouvernement à respecter les engagements internationaux de l'Etat du Burundi en matière des droits et libertés de la personne humaine